



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CCAS DU 25 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq mars, le CCAS légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Thuré, salle de réunion.

Date de la convocation : 19/03/2025

Etaient présents : Dominique CHAINE, Paulette POUPIN, Céline VRILLAC, Bertrand FRAPPE, Maryline CUNHA RIBEIRO, Alain PEAN, Michelle VAUCELLE, Frédérique LEDOUX, Maryse MANCEAU.

Etaient représentés :

Etaient absents et non représentés : Marie-Paule TIFFAULT, Sylvie GIRARD.

Secrétaire de séance : Paulette POUPIN.

2025-03 Budget CCAS - Affectation des résultats 2024

Le Conseil, après avoir approuvé le compte administratif 2024, doit statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 tout en prévoyant l'équilibre budgétaire.

Considérant que le compte administratif sur l'exercice 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 3 579.21 euros, ainsi l'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 7 071.91 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2024 : EXCEDENT	7 071.91 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	7 071.91 €

Votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

AR Prefecture

086-268603073-20250325-2025_03-DE

Reçu le 27/03/2025

Publié le 27/03/2025

CCAS - 25 Mars 2025 - Salle de réunion - Mairie de Thuré

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil administration du CCAS.
Fait à Thuré le 26 MARS 2025

Le Président,
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-268603073-20250325-2025_03-DE
Reçu le 27/03/2025
Publié le 27/03/2025

CCAS – 25 Mars 2025 - Salle de réunion – Mairie de Thuré